



Signe typographique qui représente la conjonction "et"

Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 58 • octobre • novembre • décembre • 2008



L'Europe et les Aînés
Les Aînés et l'Europe

**EDITO**

Au fil des années... 3

ANALYSE

**L'Europe et les Aînés
Les Aînés et l'Europe**

Vieillesse, discriminations,
inégalités et Europe 4

L'Agenda social européen
«sous la loupe des aînés» 8

Les Aînés de l'UCP et
l'Europe...
Un rêve inachevé 11

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Un campagne pour «Un travail
décent pour tous» 12

VIE DE L'ISCO

Avis important: à l'attention
des étudiants... 15

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ 15**EN RÉGIONS**

Le quartier L'Ilon a vibré
pendant les Fêtes de
Wallonie... autrement 18

Elise et nous:
vous connaissez? 20

Les jeunes
du MOC Hainaut Centre au
Festival Riffs'n'Bips 2008 21

EN BREF

Nouveaux cycles
FOPES 2009 22

Semaine d'actions contre le
racisme mars 2009 22

AGENDA

Formations du CIEP 22

Dates à épinglez 23

FICHE PÉDAGOGIQUE

Plagiat une plaie à penser



Tourne, tourne autour de moi...

Les ronds-points, un drôle de sujet pour une reportage photographique, mais pourquoi pas?

Fierté d'une ville ou simple accessoire routier, ornés tantôt de sculptures monumentales, tantôt de fleurs exubérantes, parfois d'une simple pelouse, rarement laissés à l'abandon, habillés de guirlandes lumineuses pour les fêtes, ils agrémentent nos trajets, sécurisent nos carrefours ou bien animent nos pires cauchemars comme ceux de Raymond Devos quand ils n'ont pas de sortie...

Voici un échantillon de ronds-points piqués ici et là-bas à vous faire tourner la tête! ■

Comité de rédaction:

Christian Boucq, Martin Cocle, Virginie Delvaux
France Huart (coordination), Anne Scheune,
Michèle Stessel, Nicole Tinant

Sécrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro:

Stéphanie Baudot, Martin Cocle,
France Huart, Georges Maloteaux, Sylvie Pottiez,
Anne Scheune, Michèle Stessel, Marie Trooster

Photos:

France Huart, Michèle Stessel et Pierre-Yves Cornélis

CIEP communautaire:

Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:

Anne Scheune
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:

DCL PRINTERS - www.dclprinters.com
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

AU fil des années...

PAR ANNE SCHEUNE,
DIRECTRICE DU CIEP

Quand j'étais une petite fille... mes grands-parents me paraissaient bien vieux! Aujourd'hui, mes parents ne me semblent pas du tout vieux! C'est peut-être parce que je prends de l'âge...

Mais c'est certainement aussi lié au fait qu'aujourd'hui... les Aînés restent des citoyens actifs, dynamiques et interpellants. Ils mettent à profit leur pré-retraite ou leur retraite pour s'investir dans toute une série d'activités comme le bénévolat, la formation, le soutien et l'aide à leur famille,...

C'est pour cela qu'à l'occasion de la campagne du CIEP «**L'Europe s'occupe de nous! Le 7 juin, occupons-nous de l'Europe**», *l'Esperluette* s'est intéressée aux Aînés et à l'Europe. Comment l'Union européenne a-t-elle intégré les questions spécifiques liées au vieillissement de la population, surtout les pensions et les soins de santé de qualité? Les relations intergénérationnelles et le bien-être des aînés sont-ils réellement pris en compte dans les projets et les politiques menées par l'Union européenne? A la veille des élections européennes, on serait en droit de s'interroger sur l'intérêt de l'Europe pour cette tranche importante de la population (et oui, aujourd'hui, les aînés représentent un quart de son électorat).

Un autre point d'actualité politique et succès d'un combat d'éducation permanente: la Cour constitutionnelle vient de rendre un arrêt relatif au recours introduit à l'encontre de la loi du 27 avril 2007 réformant le divorce. Cet arrêt représente une satisfaction et un encouragement à poursuivre le combat et les actions menées par le Conseil des Femmes Francophones de Belgique, Vie Féminine et la Ligue des Familles pour raboter la loi sur le divorce. Toutes ces actions ont notamment permis de limiter les effets de cette loi sur le divorce, qui ne tenait absolument pas compte des choix faits lors de la vie de couple. Ainsi, si la volonté de dépassionnaliser le débat était soulignée positivement, la crainte était de voir ramenée à néant l'autonomie financière de certains conjoints (en grande majorité des femmes)¹.

En ces périodes de fêtes, je ne pouvais pas terminer sans vous présenter, à vous et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

L'équipe du CIEP vous souhaite une année 2009 remplie de solidarité, de sérénité, de citoyenneté, d'égalité et de justice sociale, de festivités, de bonheurs simples, de complicités et... aussi d'excellente santé. ■



1. Pour en savoir plus: www.viefeminine.be



L'Europe et les Aînés

Les Aînés et l'Europe

Depuis sa création au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la construction de l'Union Européenne a connu des temps de succès, marqués par des avancées législatives avec l'adoption de traités et des ouvertures avec l'intégration de nouveaux États. Cette histoire est aussi parsemée de temps de crises politiques, de blocages et parfois d'échecs. Depuis cinquante ans, l'Union Européenne a aussi été confrontée à de nombreuses difficultés (récessions économiques, montée d'un chômage persistant et globalisation). Aujourd'hui, les chemins empruntés pour cette construction semblent éloignés des enjeux initiaux. La vision politique d'une communauté entre États a été remplacée par un projet libéral où le social et la solidarité ont peu de place.

Dans le cadre de la campagne du CIEP «L'Europe s'occupe de nous! Le 7 juin, occupons-nous de l'Europe»¹, *L'Esperluette* s'est penchée sur les enjeux et l'importance de ce scrutin pour les aînés. Comment l'Union Européenne a-t-elle intégré les aînés, ceux-là même qui ont été à l'initiative du projet d'Europe unie, ceux qui aujourd'hui représentent un quart de son électorat? Les relations intergénérationnelles et le bien-être, notamment des aînés, sont-ils réellement pris en compte dans les politiques de l'Union Européenne? Voici quelques questions auxquelles nous allons tenter de répondre. ■

Vieillesse, discriminations, inégalités et Europe

PAR GEORGES MALOTEAUX,
PPCA-BRUXELLES, MEMBRE INVITÉ
DU GROUPE DE TRAVAIL AÎNÉS
DU CIEP-MOC

UNE CONSTRUCTION JALONNÉE DE TRAITÉS ET DE CRISES

La dernière guerre mondiale et les années qui ont suivi ont laissé d'horribles souvenirs de privations, de violences et de terreur froide (menace des bombes nucléaires, division de l'Allemagne, séparation de l'Europe en deux blocs et guerre froide). Déterminés à ne plus revivre de telles horreurs, les contemporains ont entrepris de bâtir un projet de paix et d'intérêts communs, sous forme d'une Communauté entre les États européens.

Le projet proposé en 1950 par Jean Monnet visait la prospérité économique et le progrès social. Ce projet posait les jalons d'une Europe reposant sur des réalisations concrètes,

limitées mais décisives, et qui incluait les anciens pays belligérants (France et Allemagne). En outre, la construction d'une destinée commune devait se fonder sur un partage d'intérêts entre partenaires, ainsi que sur leur volonté et leur conscience de réaliser ensemble un destin commun. Enfin, la mise en place d'une autorité supranationale et indépendante, artisanale et gestionnaire, devait garantir la construction du projet européen.

Sur cette base, le 18 avril 1951, six pays ont signé le Traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Ce traité prenait en compte uniquement la production et la commercialisation du charbon et de l'acier, en ce compris les incidences économiques et sociales. La dynamique inhérente au traité, ainsi que le contexte écono-

mique et politique, avait poussé les gouvernements partenaires à aller plus loin dans des objectifs d'économie générale, délaissant provisoirement l'Europe politique et de la défense. Cette démarche aboutit en 1957 au Traité de Rome instituant le Marché Commun et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM).

Par la suite, d'autres traités ont façonné la construction de l'Union Européenne. Citons par exemple, le Traité de Maastricht, qui, en 1992, a notamment ouvert les compétences de l'Union Européenne à une politique étrangère commune et à un pilier européen des affaires intérieures et de justice.

Aujourd'hui, la Communauté européenne s'est considérablement élargi. Elle est passé au fil des années de six à vingt-sept États membres. Cette extension pose de toute évidence de nouveaux défis en termes notamment de fonctionnement institutionnel.

UNE PRIORITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉE: LEURS RETRAITES?

C'est aujourd'hui une réalité: tous les citoyens européens, quels que soient leur âge, leur niveau socio-économique et culturel et leur appar-

tenance sexuelle et ethnique, sont bénéficiaires ou tributaires des politiques et des législations décidées par les instances européennes.

Dans la construction de cette Europe et les déficits auxquels elle doit faire face, les thématiques concernant les aînés et les retraités peuvent être pointées. Autrefois, les questions liées aux retraites étaient peu mis en évidence en Europe. L'espérance de vie se situait autour des 70-72 ans et les systèmes de sécurité sociale dans l'Europe parvenaient encore, sans difficulté insurmontable, à faire face aux dépenses de retraites et de santé. Au cours des années 1980, les gouvernements et les institutions européennes ont commencé à s'inquiéter des conséquences du vieillissement de la population. Les prévisions démographiques indiquaient une accélération du vieillissement et, parallèlement, un taux de chômage important persistait.

En 1990, le Conseil européen a adopté un programme d'action communautaire pour les personnes âgées. Il comporte plusieurs objectifs: trouver une réponse aux défis socio-économiques posés par le vieillissement (problèmes de santé et de dépendance des personnes âgées), chercher des approches de solidarité entre les générations et d'intégration des personnes âgées, et enfin valoriser la contribution positive des personnes âgées dans la société. À la suite de ce programme d'action de trois ans, l'année 1993 a été proclamée «Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre générations»².

Après des oppositions à la mise en place d'un nouveau programme d'action en faveur des personnes âgées, des orientations et des mesures sont enfin prises, lors du Conseil européen de Lisbonne en 2000, pour faire face aux problèmes des retraites et des conditions des personnes âgées, problèmes désormais considérés comme incontournables. Émergeant de ce Conseil, la **Stratégie de Lisbonne** a lancé une nouvelle action communautaire dans le domaine de la protection sociale. Conformément au **principe de subsidiarité** et grâce à la **méthode ouverte de coordination**, le programme relatif aux personnes âgées visait quatre objectifs précis.

PETIT LEXIQUE EUROPÉEN³

- **Le principe de subsidiarité** délimite les champs de prises de décision entre les politiques communautaires et celles menées au niveau national. Selon ce principe, les décisions prises dans l'Union Européenne le sont au niveau le plus pertinent et le plus proche possible des citoyens. Ainsi, «la Communauté agit dans les limites des compétences qui lui sont conférées et des objectifs qui lui sont assignés» par le Traité de Maastricht, qui a introduit en 1992 ce principe.

- **La Méthode communautaire** est la méthode de travail classique de la Communauté européenne, basée sur le rôle, le fonctionnement et la spécificité des institutions européennes.

- **La Méthode ouverte de coordination (MOC)** est la nouvelle méthode de travail mise en place dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne en 2000. Elle fait appel à une série d'acteurs politiques, économiques et sociaux, pour développer une dynamique politique entre les États membres, et cela «sans avoir recours à l'harmonisation législative (contraignante)». Elle «doit permettre de diffuser les meilleures pratiques développées au niveau national dans différents domaines et d'assurer une plus grande convergence au regard des principaux objectifs de l'Union».

3. Ch. DEGRYSE, Dictionnaire de l'Union Européenne, Bruxelles, 3e éd., De Boeck, 2007.



ter financièrement autonomes. Mais il faut donc absolument garantir des finances publiques saines et viables, tout en satisfaisant aux obligations budgétaires dictées par le pacte de stabilité.

2. Niveau de protection et de santé

Un niveau élevé et durable de protection et de santé doit être garanti face au vieillissement de la population, à l'augmentation du coût des soins et à l'évolution des patients. Trois objectifs doivent absolument être respectés: l'accessibilité des soins, la qualité des soins et des prestations et la viabilité financière.

3. L'emploi

Rendre le travail plus avantageux et fournir un revenu sûr, augmenter le taux d'emploi des personnes entre 55 et 64 ans et retarder leur sortie de l'emploi. Viser un taux d'emploi de 50% en 2010 (contre 38% en 2000) et reculer progressivement de 5 ans l'âge effectif moyen où les personnes arrêtent de travailler.

4. L'intégration sociale

Promouvoir l'intégration sociale demande d'inventer de nouveaux moyens de valoriser le potentiel de croissance représenté par les jeunes générations et les citoyens plus âgés.

La Stratégie de Lisbonne a engendré des recherches et des réflexions autour des préoccupations sociales, comme les conséquences du vieillissement, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Dès lors, des initiatives ont émergé qui ont influencé ou pesé dans le développement des politiques sociales. Les rapports conjoints du Conseil et de la Commission européenne sur les pensions viables et adéquates insistent sur les mesures à prendre pour une réforme des régimes de retraite, tout en sauvegardant l'équilibre budgétaire. Ces mesures visent particulièrement:

- le renforcement des mesures incitant à prolonger la vie active;



- la recherche d'une relation plus étroite entre prestations et cotisations pour garantir un revenu adéquat, avec les conséquences sur l'allongement des périodes de cotisation et le niveau de salaire de référence pour fixer le revenu de remplacement;
- l'accroissement de la capacité des régimes de retraites pour faire face aux changements structurels du travail: conditions de travail partiel, contrats à durée déterminée, parcours variés et successifs entre statuts de salarié et d'indépendant;
- le renforcement de la gouvernance des régimes de pensions pour assurer des minima de pension et la solidarité, et garantir des retraites par des organismes privés complétant, ou remplaçant partiellement, les prestations des régimes publics.

AU NIVEAU DES SOINS DE SANTÉ

Les soins de longue durée, les différences de pratiques et de conditions de dispensation des soins de santé dans les États membres font également partie des considérations de la Commission européenne. Certaines conditions minimales sont requises, comme l'accessibilité aux soins de longue durée pour tous, quelles que soient les capacités financières du patient, un service de haute qualité et la durabilité des financements de soins de longue durée, tout en met-

tant en œuvre des mesures de prévention et de rééducation.

PRISE EN COMPTE GLOBALE DU VIEILLISSEMENT

Les questions concernant les retraités et les personnes âgées sont de plus en plus au centre des préoccupations des gouvernements européens et des institutions européennes.

Ainsi, des déclarations et des positions défendues par les représentants européens dans des réunions qui dépassent les limites de l'Europe montrent la volonté d'agir de l'Europe. En 2002, dans le cadre de l'ONU, un plan d'action international a été adopté lors de la réunion de Madrid. Il comporte des engagements pour intégrer la prise en compte du vieillissement dans tous les domaines d'action afin d'adapter les sociétés et les économies aux changements démographiques et bâtir une société ouverte à tous les âges. D'autres objectifs sont aussi poursuivis, comme assurer l'intégration pleine et entière des personnes âgées dans la société et promouvoir une croissance économique équitable et durable pour faire face aux conséquences du vieillissement de la population. La réalisation et l'évaluation de ce programme ont eu lieu en 2007. Les conclusions de cette évaluation ont été, pour le moins, mitigées.

L'essentiel des problématiques concernant les aînés, comme les systèmes de retraites, des soins de santé, de l'exclusion sociale, est abordé selon la méthode ouverte de coordination. Cette méthode ne s'inscrit pas dans le système décisionnel pratiqué traditionnellement, débouchant sur la législation européenne. Il s'agit, en vertu du principe de subsidiarité, d'assurer, autant que faire se peut, une coordination des mesures prises par les états membres, afin d'inscrire et d'impulser les politiques pratiquées dans une certaine harmonisation. Les efforts de coordination développés par cette méthode tentent, et réussissent parfois, de mettre les politiques de l'emploi et des affaires sociales au rang des autres politiques européennes. En cas de confrontation avec les préoccupations et les décisions économiques et financières, on s'aperçoit bien vite que les initiatives ou les dispositions issues de la méthode ouverte de coordination ont des chances limitées de préséance. Au contraire, elles sont même bridées par ce qui vient de la méthode communautaire. En outre, avec son élargissement en 2007 et le renforcement des disparités économiques, sociales et culturelles, l'Europe éprouve de plus en

plus de difficultés à trouver des consensus entre les États membres. Pour obtenir une meilleure efficacité de la méthode ouverte de coordination, des initiatives doivent rapidement être prises pour renforcer cette méthode, dans ses prérogatives, son fonctionnement et ses résultats.

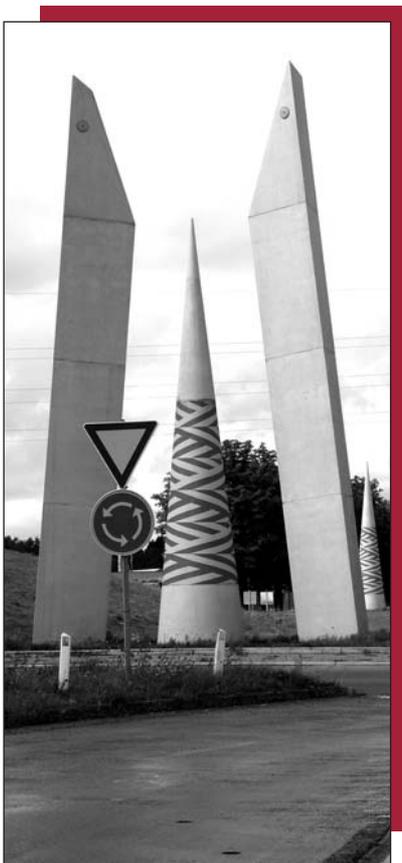
L'INTERPELLATION CITOYENNE POUR ET PAR LES AÎNÉS

L'amélioration des dispositions pour les personnes âgées ne viendra pas uniquement d'une réforme des règles du jeu décisionnel de l'Union Européenne. Les orientations et les décisions concernant ces problématiques sont façonnées par les représentants nationaux, qui siègent dans les instances européennes. Démocratiquement, les positions défendues doivent être définies par des mandats et de préférence sous contrôle citoyen. **Mais pour que les citoyens exercent leur rôle d'interpellation**, participent au débat et prennent part à une parole collective, **ils doivent être informés**. Les associations citoyennes interviennent à ce niveau pour la diffusion de l'information, la sensibilisation, la mise en débat et l'interpellation.

En cours de ratification, les traités de Lisbonne comportent des éléments

essentiels pour l'exercice de la citoyenneté: à savoir que tout citoyen a le droit de participer à la vie démocratique de l'Union et que les décisions sont prises aussi ouvertement et proches des citoyens. De plus, les institutions donnent, par les voies appropriées, aux citoyens et aux associations représentatives, la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement leurs opinions dans tous les domaines de l'action de l'Union. Les institutions entretiennent aussi un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives de la société civile. Enfin, pour assurer la cohérence et la transparence des actions de l'Union, la Commission met en place des consultations des parties concernées. **Les textes de Lisbonne ne doivent pas rester lettre morte:** c'est à la fois de la responsabilité des institutions et des citoyens rassemblés en association de veiller au respect de ces conditions et d'interpeller en cas d'absence. ■

1. Pour plus d'infos, voir www.ciep.be ou contacter le Secrétariat du CIEP au 02/246.38.41
2. L'année 2007 a été déclarée Année européenne de l'égalité des chances pour tous. Dans ce cadre, les aînés avaient également une place importante.



Pour en savoir plus⁴

- Des informations sur l'Union Européenne, ses institutions peuvent être obtenues à l'INFOPOINT, Parlement européen, Rue Wiertz, 60 1047 Bruxelles
Tél.: 02/284.26.79 Courriel: infopoint@europarl.europa.eu
- Pour des informations plus précises: INFODOC du Parlement européen
Tél.:02/284. 27.52 Courriel: infodoc@europarl.europa.eu
www.europarl.be
- Pour accéder aux textes et suivre l'actualité politique de l'Union Européenne:
www.europa.eu
- **Des dossiers et des articles** sont disponibles notamment sur les sites:
 - L'Observatoire social européen (www.ose.be)
 - Le bimestriel du CIEP-MOC Démocratie (www.democratie-revue.be)
 - Le CRISP (www.crisp.be)
- Ch. DEGRYSE, L'Union Européenne, un chantier permanent, 2e Ed., 2007 (Collection Les Cahiers du Petit Ligeur).

4. Cette liste bibliographique et de sites n'est évidemment pas exhaustive.

L'Agenda social européen

«sous la loupe des aînés»

PAR GEORGES MALOTEAUX,
PPCA-BRUXELLES, MEMBRE INVITÉ
DU GROUPE DE TRAVAIL AÎNÉS
DU CIEP-MOC

L'AGENDA SOCIAL RENOUVÉLÉ POUR 2010-2015

Dans le cadre de la politique sociale menée par l'Union Européenne, la Commission a présenté en juillet dernier son «Agenda social renouvelé», avec l'objectif d'offrir aux citoyens européens «les outils et l'aide dont ils ont besoin dans l'Europe du XXIe siècle». Selon les mêmes instances, il serait «le reflet d'un nouvel engagement en faveur de l'Europe sociale» et témoignerait «d'une démarche intégrée conjuguant diverses politiques». Dans les faits, cet agenda constitue un paquet de propositions faites par la Commission pour la mise en œuvre des politiques et pour la rédaction des textes législatifs en vue de la construction d'une

Europe sociale. L'Agenda social 2010-2015 programme une série de politiques communautaires, avec l'objectif de contribuer à la réalisation d'actions dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, de l'éducation et de la jeunesse, de la santé, de la société de l'information et des affaires économiques.

Le groupe des PPCA s'est récemment penché sur l'Agenda social 2010-2015 et en a analysé les mesures proposées et leurs retombées pour les personnes âgées. Toutefois, les propositions et les revendications énoncées par le groupe dépassent la stricte problématique des aînés pour s'inscrire dans un cadre plus général, qui intègre les préoccupations intergénérationnelles.

Treize thématiques ont ainsi été pointées, analysées, débattues et ont fait l'objet de revendications spécifiques: «Démographie et vieillissement des populations», «Conditions d'existence: retraites, allocations»,

«Pouvoir d'achat: coût de la vie, prix, indexation», «Pauvreté et risques de pauvreté», «L'emploi» «Les questions intergénérationnelles», «La santé», «La dépendance», «Le logement», «Les services publics», «La confiance nécessaire, la confiance attendue», «La confiance par l'exercice de la citoyenneté» et «Citoyenneté, modèle social, modèle de société».

VEILLIR DANS DES CONDITIONS D'EXISTENCE DIGNES

Le constat est clair. Le vieillissement de la société soulève tout un ensemble de questions fondamentales qui ne peuvent être abordées que sous leurs facettes économique et sociale. Des solutions doivent être proposées de manière individuelle et solidaire, pour que chacune et chacun vivent dans des conditions dignes et durables.

Néanmoins, les préoccupations essentielles exprimées dans l'Agenda social portent sur les aspects financiers du vieillissement. On craint que les régimes actuels de pensions n'arrivent plus à faire face aux dépenses en raison d'une augmentation du pourcentage de pensionnés par rapport à la population active et de l'allongement de la durée des retraites liées à l'augmentation de l'espérance de vie. C'est ainsi que pour assurer un taux de remplacement convenable, des pressions sont exercées pour développer la constitution de pensions par le deuxième et le troisième pilier comme le montrent les conclusions du Conseil européen de mars 2005¹ recommandant l'évolution vers un système de pensions à piliers multiples.





DES AÎNÉS ACTIFS ET MILITANTS

Les PPCA rassemblent un groupe spécifique au sein de la CSC composé d'ânés, pensionnés, pré-pensionnés, chômeurs âgés et militants syndicaux. Dans une dynamique citoyenne, ils tentent d'articuler de façon active les problèmes des personnes âgées avec les revendications et les luttes des actifs et inactifs plus jeunes. Par ailleurs, un groupe des PPCA s'est spécialisé dans les questions européennes. Au niveau européen, les PPCA sont membres de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui défend un avenir de qualité pour les pensionnés et le droit à une participation active dans le processus décisionnel européen.

Réunis avec les ânés d'autres syndicats européens, les PPCA font partie de la Fédération européenne des retraités et personnes âgées (FERPA). Lancée en 1993, la **FERPA** représente avec ses 10 millions d'affiliés, l'organisation la plus représentative des retraités et des personnes âgées en Europe. Collectivement, ils réfléchissent et interviennent sur les orientations, les politiques et les décisions prises par les instances européennes susceptibles d'avoir des répercussions pour les ânés en matière de sécurité, de santé, de protection sociale et de lutte contre la pauvreté. Parallèlement au travail de lobby européen, les associations affiliées à la FERPA poursuivent leur travail de revendications auprès de leur gouvernement national.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA FERPA, VOIR SITE [HTTP://FERPA.ETUC.ORG](http://ferpa.etuc.org)

En outre, la société se doit d'assurer des niveaux de revenus suffisants pour faire face aux incontournables besoins matériels de l'existence, notamment pour les ânés, par la mise en place, tant au niveau national qu'euro-péen, de formules garantissant un socle de revenus minimum pour une vie digne. Toutes les personnes retraitées ont droit à une pension garantissant leur pouvoir d'achat. Cette garantie doit absolument être assurée par le maintien

des prestations du premier pilier qui doit continuer à fonctionner par le système de cotisations et de redistributions. Des mesures doivent cependant être prises pour arrêter la détérioration des taux de remplacement et viser à ce que ces taux de remplacement assurés par le premier pilier atteignent des montants raisonnables et équitables, à savoir 70 % des salaires en période d'activité. Par ailleurs, les retraités doivent bénéficier de la redistribution des richesses produites dans leurs pays, par exemple avec une liaison des retraites à l'évolution du salaire moyen, afin que les personnes âgées puissent rester en phase avec la société dont elles font partie.

Les deuxième et troisième piliers représentent incontestablement une aubaine pour les sociétés d'assurances et les institutions financières. Cependant, les conséquences désastreuses de la crise financière actuelle indiquent clairement l'urgence et l'absolue nécessité d'établir des mesures draconiennes pour protéger l'épargne en vue de la pension. Le recours au troisième pilier n'est pas seulement le privilège de ceux qui ont les moyens d'y contribuer, mais il s'impose forcément en cas de parcours professionnel chaotique, situation de plus en plus courante.

LIER LES REVENUS AU POUVOIR D'ACHAT: AUSSI POUR LES AÎNÉS

Pouvoir bénéficier de revenus convenables est une première revendication pour les ânés, avec l'idée de sauvegarder le pouvoir d'achat des revenus. Or, les sauts d'augmentation des prix à la consommation appauvrissent beaucoup plus les personnes aux bas revenus que les autres, notamment les personnes âgées. L'indexation des pensions répond partiellement au problème d'adaptation du pouvoir d'achat. Néanmoins, l'indexation telle qu'elle est pratiquée a un rapport plus ou moins étroit avec l'inflation alors qu'elle devrait tenir compte non seulement de l'évolution des prix, mais

aussi de la richesse produite dans la société.

En outre, l'usage d'un index reflétant le coût de la vie par la pondération des prix d'un panier de biens de consommation n'est pas non plus satisfaisant, car il n'y a pas de réelle correspondance entre l'évolution de cet indice et celle des volumes et des dépenses des ménages en période inflationniste. Il est aussi important de pratiquer une véritable adaptation des ressources aux dépenses. En dessous d'un niveau moyen de revenus (3.000 € par mois par ménage), des distorsions apparaissent entre la croissance de l'indice des prix et la réalité de l'augmentation des dépenses, l'importance de ces distorsions étant inversement proportionnelle au niveau des revenus. L'érosion des ressources par rapport aux dépenses représente un fardeau de plus en plus lourd pour les ménages à faibles revenus. La pertinence d'établir plusieurs indices de référence en correspondance aux niveaux de revenus mérite une réflexion. Les grilles de composition des produits et services y seraient constitués selon les nécessités de consommation par catégories de revenus et, forcément, les pondérations seraient adaptées aux besoins d'existence des catégories. Des formes de compensation à l'augmentation des prix devraient être trouvées, via notamment l'indexation, de telle façon à ce que le pouvoir d'achat des bas revenus soit réellement protégé.

Pour éviter une usure inéquitable du niveau des revenus, les salaires, les retraites et les allocations doivent être indexés. Cette indexation doit recouvrir ou garder un caractère de contrainte et d'actualisation convenable. L'indexation automatique ne peut donc être remise en cause. Au contraire, elle devrait constituer la règle dans une Europe réellement sociale.

En outre, il y a urgence à renforcer la mise en œuvre des programmes contre la pauvreté et l'exclusion face aux 80 millions de pauvres en

Europe, qui ne peuvent laisser indifférents les institutions. Parmi cette population précarisée, le pourcentage d'ainées et d'ainés est important. Face à la complexité de cette question, les beaux discours et les tergiversations, les complications juridiques ou économiques doivent être dépassés pour agir et apporter des solutions viables et concrètes.

COMMENT RENFORCER LA CONFIANCE CITOYENNE

L'Agenda social en cours insiste sur la nécessité d'accroître la confiance des citoyens-nes envers les institutions européennes et les politiques menées, pour obtenir et poursuivre une vraie construction européenne. Face aux incertitudes systématiques, à l'oubli des réalités et des inégalités, parfois criantes, sur lesquels des systèmes politiques sont parfois érigés, il semble difficile de compter sur un capital de confiance. L'accent mis sur la nécessité de faire face aux changements doit abandonner son credo de «réformes» et de «modernisation», dont il faudrait subir les exigences. Ces changements ne peuvent s'opérer que dans une dynamique, qui doit se développer à partir de l'assurance pour chacun-e de pouvoir se fier à un système, à un élan collectif. Ceci exige la transparence dans les projets et les interventions, même au niveau européen. La confiance constitue le ciment de la vie collective. Elle est aux antipodes de la crédulité sur laquelle tablent beaucoup trop les manipulations commerciales, politiques ou sociales, amplifiées par les médias. La déception des populations face aux mensonges et aux omissions est source de méfiance et de résistance aux changements. Et c'est ainsi que se ternissent et se paralysent les projets.

QUELLE PLACE POUR LES AÎNÉS DANS LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE AUJOURD'HUI?

Dans l'Union Européenne, les Aînés représentent approximativement 25% de l'électorat. Pourtant, malgré

leur importance, ils ressentent un sentiment de mise à l'écart, de rejet et d'abandon, qui les conduit bien souvent à se réfugier dans des activités de loisirs, le plus souvent individuelles ou exercées en cercles fermés, ou à se retirer de la participation citoyenne. Cela renforce chez eux le sentiment de dépendance vis-à-vis de la société dans laquelle ils se sentent inutiles.

Paradoxalement, les personnes âgées possèdent un énorme potentiel de richesse humaine, de ressources de participation et d'intervention dans de nombreux domaines, comme l'économie, le social, le politique. Dès lors, les questions suivantes peuvent être soulevées: quelle est la reconnaissance du fait que les personnes âgées sont la source d'activités économiques, sociales et qu'elles sont génératives d'emplois? Reconnaît-on la nécessité et la qualité des activités que les aînés déploient dans les cercles familiaux, dans les associations et, aussi de manière plus restreinte, dans les rouages économiques et sociaux de la société? Quel intérêt porte-t-on pour ce que les aînés ont à transmettre aux jeunes?

Des efforts doivent être entrepris pour réserver aux citoyens, et notamment aux aînés, une place réellement ouverte et active, dans une optique d'éducation permanente. Ces efforts doivent porter sur la manière de communiquer et d'informer, de façon à susciter le débat et générer des engagements dans la vie sociale, tant au niveau national qu'européen. C'est lorsque les citoyens ordinaires, et pas seulement les élites, se sentiront écoutés et se reconnaîtront dans les programmes et les projets européens que l'Europe aura des chances de dépasser ces incontournables difficultés à progresser.

Les Traités de Lisbonne en cours de ratification comportent un certain nombre d'articles encourageants pour l'exercice de la citoyenneté. Cet exercice devrait être réellement appliqué dans la vie sociale: il s'agit d'une **responsabilité des institutions**, mais aussi d'une responsabilité et une **nécessité d'engagement des citoyens** rassemblés dans leurs organisations ou leurs associations.



Tributaire de la confiance des populations et instrument du développement de la citoyenneté, le modèle social européen ne devrait que traduire, dans les projets sociétaux et politiques, la reconnaissance et la pratique de valeurs immuables en ce qui concernent l'humain et le social, sans discrimination d'âge, de genre, ou d'origine sociale.

Le modèle social, c'est la reconnaissance de la capacité à concevoir et à réaliser des projets de vie individuels et collectifs. Le modèle social doit viser à renforcer les conditions de vie équitables et justes, à assurer une véritable protection sociale pour toutes les personnes, à garantir une réelle égalité des droits et à construire une vraie cohésion sociale. Dans cette optique, on ne peut ignorer la nécessité de vigilance pour protéger les acquis sociaux et construire les espaces de dialogues.

Il s'agit de viser vers le haut pour de meilleurs résultats. C'est là le chantier qui nous attend tous, chantier à entretenir constamment et dont l'effervescence ne sera jamais fonction que de la richesse des apports et de la hauteur des exigences des citoyens, jeunes ou âgés. Enfin, qu'il soit bien admis qu'il n'est pas de modèle social, il n'est pas de modèle de société hors un cadre de dialogue social ou civil et qu'aucun système de changement n'est efficace en dehors de toute participation citoyenne. ■

1. Conclusions de la Présidence de la réunion du Conseil européen en mars 2005, Annexe II.

Les Aînés de l'UCP et l'Europe....

Un rêve inachevé

L'UCP, association d'éducation permanente des aînés, s'est également intéressée aux représentations que se font les Aînés de l'Union Européenne. Des entretiens collectifs ont été réalisés pour appréhender les attentes spécifiques des personnes âgées et les relations qu'ils entretiennent avec les institutions européennes.

Quelques grands constats peuvent être retenus de cette enquête d'opinion réalisée par Charlotte Royen. Un certain nombre de similitudes avec les positions et revendications des PPCA peuvent également être pointées.

- Globalement, les aînés se sentent d'une part, **attachés et concernés par l'Union Européenne** et les enjeux qu'elle représente, et d'autre part, **éloignés des enjeux et débats européens**. Différents facteurs contribuent au sentiment d'éloignement des aînés: d'abord, pour eux, les actions et priorités de l'Union ne coïncident pas complètement avec leurs attentes; ensuite, le manque de contacts, d'informations et d'échange entre les citoyens et la nébuleuse des institutions européennes constitue une barrière; enfin, la complexité du processus décisionnel est criant.

- Pour les aînés, l'Union Européenne est avant tout un **acteur économique important**. Ainsi, dans les politiques menées par l'Europe, la dimension économique semble prévaloir sur toutes les autres (social, politique, culturel).

- **Les attentes et préoccupations** des aînés par rapport à l'Union Européenne sont importantes. Selon les aînés sondés, l'Union Européenne devrait travailler plus en concertation avec la société civile pour mieux répondre aux attentes des citoyens. Les préoccupations des aînés sont essentiellement d'ordre socio-économique. Leurs attentes se focalisent essentiellement sur le système de sécurité sociale, avec trois domaines d'actions prioritaires: la pension, l'accès aux soins de santé et l'hébergement ou le maintien à domicile. En effet, «ils se sont battus pour ce système de sécurité sociale et entendent bien protéger les acquis sociaux qui en découlent».

- Au niveau des pensions, un **niveau de pension décent et l'harmonisation des niveaux de pensions** entre les États membres sont réclamés, avec également un accent mis sur l'accès aux soins médicaux nécessaires.

D'autres associations européennes

Acôté de la FERPA, d'autres associations font du lobby au niveau européen pour une meilleure égalité des chances et intégration des aînés. Parmi celles-ci, **AGE, plate-forme européenne des personnes âgées**, est composée d'un certain nombre d'associations représentant et/ou travaillant pour les personnes âgées et retraitées dans les pays de l'Union européenne, parmi lesquelles l'Union Chrétienne des Pensionnés (UCP).

Mise sur pied en janvier 2001, cette plate-forme s'est donnée comme objectif d'exprimer et de promouvoir les intérêts des personnes âgées dans les politiques de l'Union Européenne, d'attirer l'attention sur les questions qui les concernent réellement et de lutter contre toutes les formes de discrimination liées à l'âge dans tous les domaines de la vie. Pour cela, elle tente d'une part de mettre les enjeux des personnes âgées à l'ordre du jour de l'UE, et d'autre part, d'encourager l'établissement d'un réseau de contacts entre les groupes de personnes âgées des États-membres. «Les principes directeurs de AGE sont axés sur la nécessité de changer les mentalités afin de favoriser l'établissement d'une société pour tous les âges, et d'une solidarité entre les générations qui reconnaisse la contribution des personnes âgées à la société».

POUR INFO: AGE - RUE FROISSART 111 - 1040 BRUXELLES
 T: 02/280.14.70 - INFO@AGE-PLATFORM.ORG - WWW.AGE-PLATFORM.ORG

POUR CONSULTER L'ENQUÊTE EN VERSION ÉLECTRONIQUE: WWW.UCP.MC.BE
 UNE VERSION PAPIER, PUBLIÉE DANS *BALISES*, PEUT ÊTRE OBTENUE EN CONTACTANT L'UCP - CHAUSSÉE DE HAECHE, 579 BP40 1031 BRUXELLES
 TÉL: 02 246 46 75
 COURRIEL: UCP@MC.BE



En campagne pour «Un travail décent pour tous»

«Le travail décent renvoie au droit non seulement de survivre mais de prospérer et d'avoir une vie digne et épanouissante.»

NELSON MANDELA



Lancée en juillet, lors du Festival «Esperanzah» à Floreffe, par le CNCND¹ et ses partenaires (notamment l'ONG Solidarité Mondiale et la CSC), la campagne «Travail décent - Vie décente» est le fruit d'une synergie unique entre les syndicats et les organisations non gouvernementales belges d'une part et les partenaires syndicaux du Sud d'autre part².

«LES TRAVAILLEURS NE SONT PAS DES OUTILS»

Dans notre société mondialisée, le travail apparaît de plus en plus comme une des clés incontournables pour lutter contre la pauvreté et garantir une vie décente à toutes et à tous. La campagne «Travail décent-Vie décente» vise à inscrire explicitement les droits du travail et de la protection sociale à l'agenda politique pour les deux années à venir, avec comme objectifs que la

création d'emplois, les droits des travailleurs, la sécurité sociale et la suppression des discriminations soient au premier plan des efforts belges et internationaux pour le développement.

L'Organisation internationale du travail (OIT) présente le «travail décent» comme un travail librement choisi, suffisamment rémunéré, accompagné des droits syndicaux et doté de protection sociale³. Et pourtant, aujourd'hui, ce «travail décent» permettant à toute personne de vivre dignement reste inaccessible à des millions de personnes: 40% des travailleurs-euse-s gagnent moins de 1,30 euro par jour!

Ce concept de travail décent est une réponse aux défis liés aux grandes mutations de l'économie mondiale qui mettent les travailleurs du Nord et du Sud en concurrence (Voir

encart «Mondialiser le travail décent»). La promotion du travail décent pour toutes et tous est une conquête fondamentale à obtenir. L'élévation des niveaux de vie au Sud est le meilleur garant du progrès social au Nord. Les travailleurs du Nord ont intérêt à promouvoir les libertés syndicales et l'augmentation des revenus dans le Sud.

DES REVENDEICATIONS ESSENTIELLES POUR UN TRAVAIL DÉCENT

Pour obtenir la mondialisation d'un revenu décent pour une vie décente pour tous et toutes, différentes conditions sont nécessaires:

- La promotion du respect universel d'un revenu décent couvrant au minimum les besoins fondamentaux des travailleurs et de leur famille;
- La création, la protection et le maintien d'emplois décents;
- L'accès à la protection sociale.

Le travail décent doit devenir une priorité dans les politiques de développement, à savoir intégrer le travail décent dans le premier Objectif du Millénaire; intégrer le travail décent dans toutes les politiques belges et internationales (FMI, OMC, BM...) en assurant la cohérence de ces politiques autour de l'objectif du travail décent et lier l'objectif du travail décent à l'engagement international





Mondialiser le travail décent

Les grandes mutations de l'économie mondiale ont profondément transformé la gestion des entreprises transnationales, les politiques économiques des Etats, les conditions de travail et l'évolution des revenus dans le monde. Ces changements ont provoqué une mise en concurrence des travailleurs du Nord et du Sud, liée à la course à la compétitivité à laquelle se livrent les Etats pour attirer les entreprises en quête de rentabilité maximale. Le récent livre collectif «Mondialiser le travail décent», coordonné par Arnaud Zacharie et Alexandre Seron du CNDC, permet de mieux comprendre ces grandes mutations économiques et leur impact. Il prône essentiellement la mondialisation du travail décent comme alternative aux défis de l'emploi et du développement dans le monde.

MONDIALISER LE TRAVAIL DÉCENT, (SOUS LA DIR. DE) A. ZACHARIE ET A. SERON, BRUXELLES, ED. LUC PIRE ET CNCD-11.11.11, 2008.

de consacrer 0,7% du PNB à l'aide au développement.

La garantie d'une mondialisation des droits sociaux implique d'une part la garantie des libertés syndicales (liberté d'association, droit de grève, négociations collectives...) pour mondialiser les cadres de concertation sociale et d'autre part, l'éradication de toutes les discriminations à l'emploi (notamment celles liées au genre) et la garantie du respect des droits de tous les travailleurs (des migrants, des travailleurs du secteur informel, des agriculteurs).

La régulation des acteurs privés se fera, tout d'abord, en subordonnant les politiques commerciales et d'investissement au respect des normes sociales et en faisant respecter ces normes par les entreprises transnationales et leurs filiales ensuite, en régulant le système financier international pour encourager la mise sur pied des politiques créatrices d'emplois décents.

DES ACTIONS POUR LES MOIS À VENIR

- Jusqu'au printemps 2009, les actions vont se concentrer plus particulièrement autour des syndicats. En effet, les libertés syndicales constituent un des thèmes de négociation pour le nouvel accord interprofessionnel, les accords sectoriels et d'entreprises.
- La prochaine Journée Cyclo-Solidaire du 1er mai qui aura lieu à Berchem-Saint-Agathe (Bruxelles), sera le coup d'envoi du lancement

d'une deuxième phase d'actions de la campagne «Travail décent-Vie décente».

- Dans des centaines d'entreprises, diverses actions seront menées grâce à l'action des permanents et des délégués syndicaux, comme les pauses déjeuners au goût de «travail décent». Des sets de table, des cartes d'action et codes de conduite à adopter par les organes de concertation seront les principaux outils de campagne. Les mêmes types d'animations se feront aussi dans les sections locales des différentes organisations du MOC. ■

1. Le CNCD 11.11.11 est le Centre national de coopération au développement (<http://www.cncd.be/>)
2. Pour avoir plus d'informations sur le lancement de la Campagne, voir *L'Esperluette* &, n°57, septembre 2008, p.14 et le site de Solidarité Mondiale www.solmond.be
3. La notion de «travail décent» repose sur quatre piliers: la satisfaction des besoins essentiels, le respect de la liberté de s'organiser et de participer aux décisions qui ont un impact sur le travail, le droit à la protection sociale et enfin, la construction du dialogue social.



«J'en pince, j'en pince pas»

Prix 2009

En 2005, Vie Féminine lance sa première édition du Prix «J'en pince, j'en pince pas», avec l'objectif de sensibiliser le grand public aux inégalités liées au sexisme. Cette action fait partie du travail de veille politique mené par le mouvement tout au long de l'année pour éveiller et parfois secouer les citoyens-nes sur les inégalités qui subsistent encore dans notre société!

Ce prix constitue donc un moyen de s'arrêter sur l'année écoulée, de mettre en avant une initiative qui invite au changement dans les rapports entre les sexes et de dénoncer une autre action porteuse d'une vision inégalitaire et stéréotypée des rapports entre les hommes et les femmes. ■

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR WWW.VIEFEMININE.BE. POUR PLUS D'INFOS:

ANABELLE DELONETTE AU 02/227.13.03
LES CANDIDATURES POUR LE PRIX 2009 DOIVENT PARVENIR POUR LE 31 JANVIER 2009 À VIE FÉMININE «J'EN PINCE, J'EN PINCE PAS 2009» 111, RUE DE LA POSTE 1030 BRUXELLES
FAX: 02/223 04 42
COORDINATRICE-NATIONALE-AD@VIEFEMININE.BE



«Associe-Toit»:

**les actes
de la journée
d'études sont sortis**



La Journée d'études «Associe-toit! Pour une politique associative dans la politique du logement» organisée en février 2008 par le Groupe de travail du CIEP Logement avait proposé un large et intéressant panel d'experts et d'intervenants associatifs et citoyens autour du logement tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Ce fut l'occasion de questionner les liens entre les multiples initiatives associatives pour renforcer le droit au logement pour tous et le politique. Des échanges riches et questionnants ont émergé des pratiques de terrain et des témoignages individuels et associatifs présentés lors de cette journée. Ils ont été confrontés aux responsables politiques régionaux.

Le fruit de toutes ces interventions a nourri le 4e Cahier du CIEP, qui vient tout juste de sortir de presse, dans un format pratique. Cet outil d'éducation permanente sera très pratique pour poursuivre les réflexions, interpellier les politiques et agir collectivement pour impliquer plus les citoyens dans la politique du logement.

Ce Cahier est également disponible en ligne (sous un format PDF) sur le site www.ciep.be (rubrique «Productions»-Cahiers du CIEP) ou en téléphonant au secrétariat CIEP au 02/246.38.42 ou auprès de Virginie Delvaux, secrétaire du Groupe de travail Logement. ■

LE LOGEMENT VOUS INTÉRESSE

LE GROUPE DE TRAVAIL DU CIEP «LOGEMENT» SE RÉUNIT RÉGULIÈREMENT À NAMUR ET EST OUVERT À TOUTE PERSONNE PROCHE DU MOC DÉSIREUSE DE S'IMPLIQUER AUTOUR DE CETTE QUESTION.

CONTACT: VIRGINIE DELVAUX, ANIMATRICE DU GT AU 02/246.38.46

OU PAR MAIL VIRGINIE.DELVAUX@CIEP.BE

Sans-papiers, quel avenir?

Dans son dernier n° de «Info-Kit», la JOC-F fait le point sur l'immigration aujourd'hui en Belgique avec un rappel historique, des statistiques et les conditions d'entrée et de régularisation. Ensuite, la question des enfants dans les centres fermés et les décisions politiques sont analysées. Ce dossier brûlant d'actualité est complété par des témoignages, des outils pédagogiques, des informations sur des institutions comme l'Office des étrangers et le Commissariat général ainsi qu'une liste d'adresses utiles (CIRE, CGRA). ■

POUR TOUT SAVOIR SUR LES SANS-PAPIERS, LE DOSSIER INFO-KIT EST DISPONIBLE À LA JOC-F (3, RUE DES MOUCHERONS À 1000 BRUXELLES
TÉL.: 02/513.79.12
MAIL: INFOKIT@JOC.BE

Et pourquoi pas un autre visage *pour vos vœux?*

En cette veille des fêtes de fin d'année et en ces temps de vœux, pourquoi ne pas penser à une version alternative de vos cartes de vœux de fin d'année. C'est ce que propose Solidarité Mondiale avec son set de 5 cartes différentes représentant des visages d'enfants.

Choisir ces cartes, c'est donner une touche de solidarité à vos vœux de fin d'année car, pour chaque set de cartes vendu, 3,50 € seront reversés aux partenaires du Sud de Solidarité Mondiale pour soutenir leurs projets.

De plus, les cartes de Solidarité Mondiale sont:

- uniques, car créées exclusivement par et pour Solidarité Mondiale;
- polyvalentes puisque vous pouvez les utiliser en toute occasion;
- démocratiques, leur prix est de 5,00 €. ■

POUR LES COMMANDER: SOLIDARITÉ MONDIALE - CHAUSSÉE DE HAECHE 579 - 1031 BRUXELLES -
TÉL.: 02/246.38.81 FAX: 02/246.38.85

MAIL: SOLIDARITE.MONDIALE@SOLMOND.BE - SITE: WWW.SOLMOND.BE





A l'attention des étudiants de l'ISCO

ayant terminé leur cycle de formation sans avoir finalisé leur mémoire

Aujourd'hui, la formation ISCO se trouve face à deux changements conséquents. Premièrement, le programme de formation ISCO est en train de s'adapter aux réalités de vie des étudiants, à la diminution du nombre d'heures de congé-éducation payé et au Décret de Bologne. En outre, dans le cadre du Décret de Bologne, les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix n'ont plus la possibilité de contresigner le diplôme ISCO.

Face à cette situation et aux changements, les Facultés et l'ISCO ont fixé **l'échéance ultime de délivrance du graduat en sciences sociales du travail au mois de juin 2012.**

Concrètement, et afin de gérer au mieux l'afflux possible de mémoires (chaque étudiant devant avancer dans son projet-mémoire avec un directeur et un accompagnateur), tous les étudiants désireux de présenter leur mémoire sont invités **à remplir un document d'inscription et l'envoyer avant le 15 mars 2009 au CIEP.**

Un accompagnement nécessaire sera mis en place afin que chacun puisse mener à bien son travail. ■

INTÉRESSÉ-E, CONTACTEZ RAPIDEMENT
LE SECRÉTARIAT ISCO, RITA D'AGARO
AU 02/246.38.42
CIEP-ISCO CHAUSSÉE DE HAECHE 579 À
1030 BRUXELLES

Le décret 91 de l'Aide à la jeunesse et les retours en famille des jeunes placés en SAAE en province de Luxembourg

PAR HERVÉ TUAUX,
ÉTUDIANT ISCO BASTOGNE-GÉNÉRAL

Après 17 années dans le secteur de l'Aide à la jeunesse, je souhaitais analyser l'évolution des pratiques éducatives sur les familles et les jeunes, suite à l'introduction du Décret relatif à l'Aide à la jeunesse de 1991 et confronter ma réflexion avec la réalité du terrain.

Après avoir mis en évidence les périodes importantes de l'histoire de la Protection de l'enfance jusqu'à l'Aide à la jeunesse, je me suis penché sur le Décret de 1991 relatif à l'Aide à la jeunesse et les éléments novateurs.

Ensuite, je me suis attardé sur les deux législations parallèles, à savoir l'aide volontaire et l'aide contrainte. Ensuite, une présentation de l'ensemble des acteurs institutionnels de l'Aide à la jeunesse est réalisée pour cerner la complexité de ce secteur et mettre en avant le nombre important d'intervenants qui gravitent autour des familles.

Mon analyse s'est ensuite concentrée sur les SAAE (service d'accueil et d'aide éducative) et leurs missions dans les différents arrondissements judiciaires de la province du Luxembourg.

Après un éclairage statistique pour la province du Luxembourg, une étude comparative est réalisée avec les données de la Communauté Française et la Province de Namur. Une cartographie des SAAE a pu être réalisée.

Au niveau sociologique, une enquête a été menée au sein des SAAE de la

province du Luxembourg autour de la relation avec la famille. Ensuite, une analyse d'une seule institution en 2007 a mis en lumière les orientations prises après un an de placement. La réinsertion des jeunes en famille ne dépasse pas les 7% de jeunes, même si cela reste une prérogative du décret et du projet pédagogique de l'institution. En outre, actuellement, les services travaillent dans l'aide contrainte à 80%.

Deux questions se dégagent de ce constat: Y a-t-il un écart significatif entre les systèmes conçus et les systèmes vécus? Cet écart est-il source de malaise pour les bénéficiaires et les intervenants?

Pour compléter ce tableau, le volet économique a été analysé, notamment l'évolution de l'intervention de l'Etat dans l'Aide à la jeunesse et son fonctionnement financier.

Des pistes de réflexion sont proposées en conclusion. ■





L'ASBL Gestion Logement Gouvy, pour qui?

PAR BERNADETTE LEGROS,
ÉTUDIANTE ISCO BASTOGNE-GÉNÉRAL

En tant que membre de Gestion Logement Gouvy, ma démarche s'est centrée spécifiquement sur la question du logement dans la commune de Gouvy. Déjà, en 1993, les membres du Groupe Développement de l'Action Chrétienne Rurale spécifiquement des Femmes (ACRF) avaient abordé le thème du logement à Gouvy. Le résultat de cette action avait donné naissance à l'ASBL «Gestion Logement Gouvy». Ainsi une réponse était donnée à un besoin bien présent, à savoir le «logement social». À cette époque, la commune de Gouvy n'avait pas développé de politique sociale de logement. Les objectifs de départ de l'association étaient de permettre aux personnes éprouvant des difficultés à se loger dans la commune de Gouvy de trouver des logements à loyer modéré. Actuellement, Gestion Logement Gouvy continue d'assurer une permanence au niveau du logement. En 2005, le contexte social ayant fortement évolué, l'ASBL a choisi de collaborer à la mise en place d'une «Agence immobilière sociale» (A.I.S.) dans le Nord de Luxembourg. Une meilleure couverture au niveau du logement social est une réponse.

Aujourd'hui, l'association souhaite recentrer ses objectifs initiaux au-delà de l'A.I.S., du C.P.A.S. et des habitations sociales. Elle s'adresse

aux propriétaires qui souhaitent se décharger, totalement ou partiellement, des problèmes de gestion et de risques locatifs. Gestion Logement Gouvy est ainsi invitée à poursuivre son chemin, mais pour qui?

Pour ce mémoire, le paysage de la commune de Gouvy a été analysé dans sa complexité. Une augmentation importante des aînés isolés et des familles recomposées peut être constatée. Ils ne cachent pas le poids de la gestion de leur maison et expriment des inquiétudes devant une éventuelle solitude. Face à ces nouvelles réalités, ne pourrait-on pas oser le changement et faire des propositions? Le modèle de «l'habitat kangourou» a retenu particulièrement mon attention. Ce type d'habitat consiste en une cohabitation

totalement indépendante des deux parties (jeunes et aînés), combiné avec une facette «solidarité». Ce modèle est, d'une part, une réponse aux jeunes éprouvant des difficultés d'acquiescer un logement et, d'autre part, une réponse aux personnes vieillissantes qui disposent d'une maison devenue trop grande. Il est à ce jour, peu répandu en Wallonie, il est, par contre, déjà bien implanté en Flandre.

L'expérience de Gestion Logement Gouvy devrait lui permettre d'oser l'aventure de cette nouvelle gestion. Une suite pourra ainsi très certainement être proposée, avec un projet autour de ce nouveau modèle d'habitat solidaire et intergénérationnel. ■

Les titres-services Pour qui? Pourquoi?

PAR COLETTE CRÉMER,
ÉTUDIANTE ISCO BASTOGNE-GÉNÉRAL

À première vue, l'instauration du système des titres-services représente une menace pour le secteur professionnel des aides familiales. Comme travailleuse, j'ai saisi l'opportunité de ce mémoire pour analyser ce sujet. Des documents de référence ont ainsi été consultés comme point de départ. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le monde politique recherche, depuis longtemps, une solution au chômage de longue durée. En effet, dès 1987, une ébauche est déjà expérimentée. Vu la complexité institutionnelle belge, les titres-services dépendent du Gouvernement fédéral tandis que les aides familiales de la Région Wallonne. Aucune concertation n'a lieu entre eux. Le système des titres-services grignote certains métiers, notam-

ment les aides familiales. En parallèle se développe un secteur de travailleurs qui effectuent presque les mêmes services, avec une formation réduite. Vu les débats politiques, les titres-services vont certainement s'étendre à la garde d'enfants, au jardinage et petit bricolage. Ce qui ne fait pas le bonheur de tous: les petits indépendants se sentent menacés par cette concurrence qui sera probablement moins onéreuse pour l'utilisateur, puisque déductible fiscalement.

Un sondage a été réalisé auprès de la responsable du dossier des titres-services au Ministère de l'Emploi, auprès d'utilisateurs, d'employeurs et de travailleurs. De plus, le travail d'analyse du terrain m'a permis de constater des lacunes dans les titres-services, par exemple, le manque de formation pour les travailleurs débutants, le suivi dans les familles. ■



Les ALE, stop ou encore?

PAR NADINE TELLIER,
ÉTUDIANTE ISCO BASTOGNE-GÉNÉRAL

La question de départ de cette recherche est centrée autour de la situation des ALE et de leur pertinence.

Un travail d'investigation et de recherche d'informations a été complété par des enquêtes et interviews de différents témoins.

Il apparaît clairement que l'organisation du service ALE reste problématique. En outre, la structure générale des ALE devrait être revue pour une plus grande efficacité dans la remise au travail des chômeurs de longue durée.

Quelques pistes d'actions peuvent être proposées, comme autoriser les jeunes à travailler pendant leur stage d'attente, revoir à la hausse les tarifs des prestations, des frais de déplacement et le tarif pour les utilisateurs, augmenter le nombre d'heures des prestataires, développer et proposer des formations plus adéquates et surtout offrir une meilleure publicité. ■



Pouvoir local et parité. Nouvelles voies pour la démocratie?

PAR FREDDY RENARD,
ÉTUDIANT ISCO-BASTOGNE-GÉNÉRAL

Après des siècles de pouvoir machiste et quelques décennies de lutte féministe, les femmes ont enfin obtenu la reconnaissance de droits fondamentaux les plaçant à égalité avec les hommes, du moins en théorie. L'un de ces progrès les plus significatifs est l'obtention du droit de vote pour toutes les femmes en 1948.

Depuis les années 1920, les femmes ont également le droit de se présenter devant l'électeur en vue d'obtenir un mandat à tous les niveaux de pouvoir. Ce droit reste bien souvent théorique, tant sont nombreux et souvent infranchissables les obstacles familiaux, culturels et sociaux. C'est la raison pour laquelle le législateur a décidé, en 2002, d'imposer aux partis politiques la parité hommes-femmes sur les listes électorales. Cette mesure «énergique» ne fait pas l'unanimité, même au sein du monde féministe.

Au niveau communal, l'élection d'octobre 2006 était la première à fonctionner selon cette nouvelle répartition. Les résultats en province de Luxembourg laissaient apparaître une belle amélioration du pourcentage d'élues. Cette progression est cependant régulière depuis plusieurs scrutins et il est difficile de savoir quelle part doit être attribuée à la loi sur la parité. On peut, en tout

cas, remarquer que la proportion de femmes élues est influencée de manière non négligeable par l'âge de l'électorat, le parti politique ou encore par le fait que la commune est plus ou moins rurale. Il faut également constater que, bizarrement, le pourcentage d'élues est inversement proportionnel à celui des électrices. Enfin, on trouve beaucoup plus d'échevines en charge d'attributions dites féminines.

Une enquête sur le terrain, menée auprès d'acteurs politiques locaux, montre qu'il est difficile de décréter l'égalité. Si tout le monde est d'accord pour souhaiter une féminisation plus marquée du pouvoir politique, il n'en est pas de même quant à la marche à suivre pour y parvenir. Tous constatent que la famille constitue un frein, une charge pour une femme qui souhaite s'engager en politique. Cet engagement passe aussi obligatoirement par une meilleure répartition des tâches ménagères sur les conjoints. Quoi qu'il en soit, force est de constater que les préjugés et les stéréotypes ont la vie dure. On ne peut qu'admirer les progrès réalisés, tout en restant perplexes devant la difficulté à faire évoluer les mœurs.

Les obstacles sont multiples et je n'en pointerai que quelques-uns: l'inertie des partis politiques, la complaisance des femmes au pouvoir qui pourraient agir et préfèrent accepter les règles établies, le jeu pervers des médias et le manque de motivation des femmes pour la politique.

Il m'est très difficile, en tout cas, de considérer le quota comme la panacée universelle. L'égalité ne se décrète pas mais elle se construit petit à petit en luttant, par l'éducation notamment, contre les stéréotypes des rôles assignés aux sexes. ■

Le quartier L'Illon a vibré pendant les Fêtes de Wallonie... autrement

PAR MARIE TROOSTER,
PERMANENTE CIEP-ISCO NAMUR

A L'INITIATIVE DU COMITÉ DE QUARTIER

Le Comité de quartier des Ponts Spaloux existe depuis de nombreuses années, avec comme objectif d'animer le quartier en septembre durant les Fêtes de Wallonie. Vu les excès grandissants des fêtes, le Comité a fini par s'es-souffler.

En 2006, un groupe de bénévoles, composé d'habitants et de travailleurs du quartier, s'est mobilisé pour remettre en place autour de la Place l'Illon des animations pendant les Fêtes de Wallonie. C'est à cette occasion que le Comité des Ponts Spaloux s'est reconstitué avec dès le départ la volonté d'être différent et alternatif. Il a été pensé comme une invitation à la réflexion sur nos modes de vie et de consommation. Tout en gardant le côté convivial des «Wallo», le Comité a voulu montrer que faire la fête pouvait aussi se faire en défendant des valeurs éthiques, environnementales, équitables. Ainsi est né le «quartier solidaire».

UN «QUARTIER SOLIDAIRE» POUR LE CHANGEMENT

Très vite, le concept a connu un vif succès et le comité organisateur est passé de 6 à 35 personnes, intégrant habitants, travailleurs, commerçants, associations du quartier,



tous réunis bénévolement autour d'un même objectif: valoriser cet espace de changement. Dans cette optique, une partie du quartier a été réservé aux ONG et associations wallonnes et namuroises désireuses de promouvoir les valeurs solidaires, éthiques, environnementales et équitables: il est baptisé «le Village ONG». Ce fut l'occasion pour chacune de sensibiliser le public et de mieux faire connaître son action.

La relance en 2007 des Fêtes de Wallonie sur le quartier a favorisé le partenariat avec différentes associations présentes en 2008. Que cela soit l'atelier «Recyclart» animé par la Ressourcerie Namuroise et l'Ecole des Beaux-arts qui proposait de recycler des objets jetés aux encombrants, ou encore l'animation «Mon vélo dans tous ses états» du GRACQ et de l'EFT L'Outil, centrée autour de la défense du vélo comme moyen de locomotion journalier.

L'édition 2008 s'est organisée autour du travail décent, de la consommation responsable et alternative, du commerce équitable et aussi du développement durable. Au travers d'animations, des expé-



riences sur le monde et des analyses de la société d'aujourd'hui et de demain ont été proposées par les associations participantes. Un jeu a également été conçu par les associations et animé par une école de cirque. Il invitait le public à découvrir l'ensemble des stands. Ce village «ONG» est vraiment le cœur de l'action du quartier. Point positif, toutes les associations ont marqué leur envie de revenir l'an prochain!

Par ailleurs, le quartier «équitable» a proposé au public, lors des Fêtes de Wallonie, des animations alternatives de type musique du monde, artiste de rue, cirque burlesque, ... Le programme des musiques et des animations s'est basé sur un principe simple: être différent, convivial et festif tout en évitant les nuisances notamment dues au bruit.

Parmi les autres activités, on peut pointer la scène ouverte aux jeunes groupes, qui a aussi rencontré un vif succès. La participation des groupes a été organisée par tirage au sort, sans imposer de critères qualitatifs ou stylistiques. L'objectif poursuivi était de rendre la rue aux artistes locaux afin que chacun puisse partager sa musique avec le plus grand nombre.

Etant un lieu de passage incontournable lors des Fêtes (entre les parkings et le centre de la ville, entre les Quartier), le quartier L'Illon a pu toucher un public qui, a priori, ne s'y serait pas arrêté. Un certain nombre de personnes sont finalement reve-





nues au sein de ce quartier qu'elles trouvaient plus convivial, plus ouvert aux familles. Ces impressions correspondent tout à fait aux volontés du Comité de quartier, à savoir faire de ce quartier un lieu de partage d'expérience, de détente et de plaisir.

La renaissance du Comité de quartier a été largement couverte par la presse, particulièrement dans ce que le quartier proposait de nouveau: la présence des associations, la gratuité de l'eau, les concerts sans alcool, la vente de boissons locales, l'utilisation de gobelets réutilisables consignés (en partenariat avec l'Echevinat de l'environnement) et surtout l'investissement important de nombreux bénévoles. Le bilan des Fêtes 2008 est positif d'autant que l'intérêt des habitants du quartier, anciens ou actuels, va grandissant. Les associations namuroises sont très réceptives et développent des partenariats, même en dehors des Fêtes à proprement parler.

Dès le début, le MOC - tant au niveau national que régional - a apporté son soutien au projet et aux initiatives individuelles prises par les membres du personnel. Un nombre important de travailleurs du MOC ou de ses organisations font partie du Comité de quartier à titre bénévole et s'y investissent tout au long de l'année.

FOISONNEMENT D'IDÉES POUR 2009

En se basant sur les succès des deux précédentes années, le Comité de quartier Ponts Spaloux s'est lancé dans de nouvelles actions. Parmi celles-ci, des partenariats

avec un quartier très dynamique de la ville de Gand, «De Brugse Poort» (fanfare du quartier, cirque,...). Il sera l'invité privilégié l'an prochain! Pour «faire la fête» à ce nouveau partenaire, leur «popere fanfare» sera mise à l'honneur et un concert original inaugurera le début de notre amitié et de nos échanges.

Les fêtes 2009 feront également la part belle aux entreprises d'économie sociale wallonnes au sein de la «Rue des cré-acteurs». Leur philosophie est de proposer de l'emploi aux personnes les moins qualifiées et de les former afin d'accéder au marché du travail traditionnel.

En collaboration avec *Vers l'Avenir* et *Passe-partout*, une grande récolte de photos anciennes du quartier sera organisée, avec un cadeau éthique à la clef. L'idée est bien sûr de récolter des éléments de la mémoire du quartier, avant sa disparition. Ce volet est soutenu par le MOC, comme «véritable projet social et politique» pour le quartier L'Illon¹. Pour le MOC, il est essentiel

de mettre en évidence tout un pan de l'histoire de ce quartier populaire et industriel de Namur, en recueillant notamment des archives photographiques et des témoignages des habitants et des travailleurs, et en valorisant son histoire sociale et industrielle.

Le Comité Ponts Spaloux s'est aussi donné comme mission de créer ou redynamiser le lien social au sein du quartier, entre les travailleurs qui y vivent la journée et les habitants, entre le milieu associatif et les commerçants. Des contacts se créent, des dynamiques se développent. La Ville de Namur avec son Echevinat des Affaires sociales soutient également la redynamisation de ce quartier en y implantant des services sociaux et médicaux de proximité et en incitant à la création de synergies associatives.

L'appel est lancé à tous, que cela soit au sein du Comité, à écouter un concert ou autour d'un verre...

Et bienvenue aux prochaines Fêtes de Wallonie! ■

POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.PONTSPALAUX.BE

1. Rencontre-interview avec André Boulvin, secrétaire régional MOC Namur, Namur, septembre 2008.



Elise et nous: vous connaissez?

Elise et nous: **Faux candidats-vrai discours!** est un spectacle animation de la Compagnie du Toscin qui pourrait très bien être votre prochain outil pédagogique pour aborder les élections régionales et européennes. Car le 7 juin 2009, c'est dans quelques mois!

QUI L'EMPORTERA ENTRE LES TROIS CANDIDATS?

Dans «Elise et nous», trois candidats au profil très différent s'affrontent dans un débat électoral. Ils parlent de leur engagement, évoquent leur vision de l'emploi, de l'insécurité, du réchauffement climatique, de la multiculturalité et de l'immigration, de l'impôt, de l'Europe, etc.

C'est le public qui décidera qui sera l'heureux élu puisque chaque spectateur sera amené à voter, à l'issue du spectacle. Les résultats du vote sont l'amorce de l'animation qui suit ce spectacle bien peu éloigné de la réalité...

DYNAMISME ET PARTICIPATION

Avec «Elise et nous», vous pourrez travailler de manière dynamique et participative une série de thèmes en lien avec les élections: par exemple, les enjeux de ces élections, l'importance du droit de vote, le décodage du discours politique, la lutte contre l'extrême-droite. Elle permettra aussi de faire comprendre, de décoder le discours de tout un chacun par rapport à ceux des partis politiques.

Cette pièce de théâtre-animation est adaptée au travail d'éducation permanente qui est réalisé avec un public issu du secteur associatif, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'alphabétisation ou encore avec les membres d'un groupe local.

Informations non négligeables: ce spectacle de moins d'une heure est sans grande contrainte logistique

(une salle de cours, une salle des fêtes,.. peuvent faire l'affaire). L'animation qui suit la représentation théâtrale peut être réalisée en collaboration avec des membres de l'équipe du CIEP Communautaire. N'hésitez donc pas à contacter le CIEP Communautaire pour organiser avec vous une ou plusieurs animations avec différents publics de votre région...! ■

POUR INFO: SITE DU CIEP: WWW.CIEP.BE
CHRISTIAN BOUCQ: 0477/53.00.28
CHRISTIAN.BOUCC@CIEP.BE
ET VIRGINIE DELVAUX: 02/246.38.46
VIRGINIE.DELVAUX@CIEP.BE

Le premier Festival du Film Social à Jodoigne

Sous le slogan percutant «Vivre debout!», un groupe de militants de la FEC du Brabant Wallon, soutenu par le CIEP-MOC régional, a lancé la première édition du Festival du Film Social du Brabant Wallon les 23, 24 et 25 septembre derniers. C'est le cinéma l'Etoile de Jodoigne qui a accueilli la copieuse programmation alternative, fruit d'une véritable démarche d'éducation permanente entre des associations locales et régionales. A l'année prochaine donc! ■

Liège: Quel redéploiement? Pour quel avenir?

ET LE TOURISME ET LA CULTURE

En région liégeoise, un consensus existe sur la nécessité du redéploiement économique de la ville. Mais force est de constater que le débat citoyen autour de cette question reste entre les mains d'experts. Face à l'importance de ces questions sur le futur cadre de vie des Liégeois, le CIEP-MOC, en collaboration avec le Club Loisirs & Vacances, propose des cycles d'informations et de réflexion citoyenne autour de ce redéploiement économique.

Après les mois de novembre et décembre consacrés aux «Nouvelles technologies», le cycle se penche sur le tourisme et la Culture en région liégeoise, dans une démarche d'éducation permanente, afin que les participants développent un regard critique sur les projets abordés.

Secteur économique en constante expansion, le tourisme est aussi un phénomène économique et social d'ampleur mondiale. Quelle est la place que ces secteurs occupent

dans le redéploiement économique de la région liégeoise? Comment sont-ils intégrés aux autres dimensions de ce redéploiement? Quels sont les acteurs? Quelle place prennent les acteurs privés par rapport aux pouvoirs publics et associatifs? Quels sont les projets phares? Voilà quelques questions au cœur de ce cycle

Des visites guidées des projets et des sites majeurs du développement touristique de Liège, des rencontres avec des représentants des travailleurs, des conférences avec des experts sont programmées pour janvier et février autour des thématiques suivantes: les commerces à Liège, le Cœur historique de Liège et le Quartier Mont Saint-Martin, au cœur du développement de Liège et la mise en valeur du patrimoine à travers ses éclairages publics. ■

INFOS ET INSCRIPTIONS:
SECRETARIAT MOC-LIÈGE AU 04/232.61.61
LAERMANS@MOCLIEGE.ORG
WWW.MOCLIEGE.ORG



Les jeunes du MOC Hainaut Centre au Festival Riffs'n'Bips

2008

PAR SYLVIE POTTIEZ,
ANIMATRICE DU GROUPE DE TRAVAIL
JEUNESSE DU MOC HAINAUT CENTRE

Créé en 2004, le Festival Riffs'n'Bips est un festival de musique Rock et Electro de qualité qui a lieu à Mons. Depuis 2006, dans une démarche citoyenne et de développement durable, le Festival abrite en son sein son village associatif «Le Village Alternatiffs», où participe une trentaine d'associations, ONG et syndicats, actives dans le développement durable, la défense des droits fondamentaux et l'intégration des moins favorisés. Avec des animations ludiques, des débats et des rencontres, ces associations tentent de faire découvrir aux festivaliers leurs finalités et de les sensibiliser à la solidarité et la justice.

Comme lors de l'édition 2007, les Jeunes CSC, la JOC et Jeunesse et Santé du MOC Hainaut Centre étaient dans le Village Alternatiffs', avec l'année dernière, le thème du racisme, nantis d'un patch anti-racisme. Cette année, ils ont décidé d'animer autour de la lutte pour le travail décent, thème de la campagne de Solidarité Mondiale. Ainsi, lors de la journée du 11 octobre à Mons-Expo, l'animation de sensibilisation par les membres de la Commission Jeunesse était, toujours, aussi ludique et attirante.



DES JEUNES CONTRE LE TRAVAIL INDÉCENT

Au programme du stand du Groupe Jeunesse, de nombreuses animations et mises en scène prises en charge par les jeunes de la JOC, de Jeunesse et Santé et des Jeunes CSC, avec beaucoup d'assurance et de conviction.

Tout d'abord, un faux atelier de confection clandestin et son ambiance ont été recréés. Le scénario était centré autour du recrutement de jeunes travailleur-ses clandestin-e-s qui devaient offrir leurs services à «l'atelier clandestin du travail décent». Le message d'embauche plantait clairement le cadre: «Atelier clandestin, recherche main-d'œuvre - conditions de travail indécentes garanties». L'objet du contrat de travail: coudre ensemble des morceaux de tissus et exprimer son rêve pour le travail décent. Leur salaire était symbolisé par le badge de la campagne pour le travail décent.

Pour faciliter leur tâche, les «travailleur-se-s clandestin-e-s» avaient à leur disposition de grosses aiguilles à coudre, des écheveaux de coton, une montagne de morceaux de tissus à relier les uns aux autres, des feutres pour écrire ou dessiner le travail décent et deux machines à coudre. Au fur et à mesure de sa confection, le patchwork était exposé, près de l'atelier et s'élargissait au cours de la soirée. A la tâche, beaucoup de candidat-e-s, majoritairement des jeunes et quelques personnalités politiques locales. L'objectif de l'animation était de transformer les participants de l'«atelier clandestin» en de jeunes activistes défenseurs du travail décent.

Pour être les V.I.P. d'un instant, un diaporama du reportage photo des jeunes au travail dans l'atelier clandestin était directement projeté sur un grand écran. Afin de sensibiliser et de mieux faire comprendre les enjeux liés au travail décent, des photos, films et documentaires étaient également visibles sur le grand écran.



De même, deux expositions illustraient le travail des enfants de Solidarité Mondiale et le projet de coopération réalisé par Jeunesse & Santé Mons et les jeunes mutualistes de la région de Bukavu en République Démocratique du Congo. L'équipe de l'atelier clandestin a ainsi rencontré un succès incontestable à son stand et a réalisé une belle campagne de sensibilisation à la solidarité internationale.

En bref, un Festival Riffs'n'Bips 2008, fort en actions, pour les jeunes des organisations du MOC du Hainaut-Centre, qui ce soir là avaient la Baraka pour le droit au travail décent. ■

DÉCÈS A L'ISCO DE LIÈGE ET BRABANT WALLON

- Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès fin novembre de Christine Leenaerts, étudiante ISCO Liège Animation-Gestion 2003-2007. Gestionnaire de l'Asbl «Le Château de Dalhem», elle avait présenté son mémoire de fin études sur ce même sujet (son titre: «Y a-t-il un avenir au château de Dalhem?»).
- L'ISCO Brabant wallon doit également vous signaler le décès le 13 décembre d'Odile Vandoorne, ancienne étudiante ISCO Brabant Développement durable. Engagée à l'asbl Solidarité de Bruxelles, elle avait réalisé un mémoire autour du logement.

Nouveaux cycles FOPES à Arlon, Bruxelles et Tounai

La FOPES de l'UCL est un Master en Politique Economique et Sociale. Cette formation de 3 ans est destinée aux adultes engagés dans la vie sociale, associative et politique et désireux d'acquérir des outils d'analyse et de réflexion, en vue de développer leurs capacités d'action pour une société plus solidaire.

Des séances d'information sont prévues:

- à Arlon (dans les locaux de la CSC) les 20 janvier et 20 février 2009
- à Bruxelles (au MOC) les 13 janvier 2009 et 27 février 2009
- à Tournai les 21 janvier 2009 et 16 février 2009 ■

RENSEIGNEMENTS:

VÉRONIQUE QUINET (CIEP-MOC DU LUXEMBOURG) AU 063/21.87.26

CIEP-MOC DE BRUXELLES AU 02/508.89.60

JACKY QUINTART (CIEP-MOC HAINAUT OCCIDENTAL) AU 069/88.07.69

OU AUPRÈS DU SECRÉTARIAT FOPES AU 010/47.39.07 - MAIL: SECRETARIAT-OPES@UCLouvain.BE

Semaine d'Actions Contre le Racisme en mars: une flopée d'activités

Du 19 au 29 mars 2009 aura lieu le premier Concours de créativité contre le Racisme. Cet événement est co-organisé par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX) et Média-Animation.

Pour la 4e année, la Semaine d'Actions Contre le Racisme relève le défi d'offrir une plate-forme d'expressions multiples et de visibilité à de nombreux projets en vue d'une société tolérante et multiculturelle. Comme chaque année, cette semaine a lieu autour du 21 mars, sacrée Journée Internationale pour l'Élimination de la discrimination raciale.

Acteurs locaux, associatifs, centres culturels, artistes, enseignants et initiatives citoyennes concernés par la lutte contre le racisme, vous pouvez vous impliquer dans cette Semaine de différentes manières: mener un projet qui sensibilise votre public,

mobiliser votre public à participer à la Semaine ou encore accueillir une activité dans vos locaux. L'objectif est de faire connaître les actions menées et de toucher le public le plus large possible, bien au-delà des traditionnellement convaincus.

Rencontres, spectacles, films, expositions, concerts, débats peuvent être inscrits dans la programmation. En outre, un concours de créativité contre le Racisme est aussi lancé. Il prendra les formes suivantes: concours de photos (ouvert aux élèves de fin de primaire et d'enseignement secondaire), concours d'affiches contre le racisme et concours de courts métrages destiné à tout un chacun. ■

INTÉRESSÉ-E, CONTACTEZ LE MRAX
AU 02/209.62.50

INFOS, INSCRIPTIONS ET GUIDE PÉDAGOGIQUE:

CONCOURS@CONTRELERACISME.BE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 15 JANVIER 2009

WWW.CONTRELERACISME.BE

Donner
du sens
à l'action,
ça ne
ne s'improvise
pas!



Les formations du CIEP 2009

**UNE FORMATION POUR LES
NOUVEAUX ANIMATEURS
ET ANIMATRICES EN
INTERMOUVEMENT DANS LE
CADRE DU MOC**

LES 28 ET 29 JANVIER, 18 ET 19 FÉVRIER
ET 24 ET 25 MARS 2009

**«SENS ET MÉTHODOLOGIE DE
L'ACTION COLLECTIVE»**

AU CIEP

LES 5 ET 19 MARS ET 2, 23 ET 30 AVRIL 2009

**LE JEU COMME OUTIL
PÉDAGOGIQUE EN ÉDUCATION
PERMANENTE NEW**

LES 8 ET 22 JANVIER ET 3 FÉVRIER 2009

MOC NAMUR À NAMUR

FORMATEUR: M. COCLE

**RÉCITS DE VIE ET
TRAJECTOIRES
FAMILIALES**

LES 10 FÉVRIER, 13 ET 24 MARS 2009

MOC NAMUR À NAMUR

FORMATRICE: M. STESEL

CONDUITE DE RÉUNIONS

LES 11 ET 12 MARS, 2 AVRIL ET 7 MAI 2009

LA MARLAGNE - WÉPION

FORMATRICES: A. SCHEUNE ET N. TINANT

INFOS:

FRANCINE BAILLET

TEL.: 02.246.38.41

FAX: 02.246.38.25

E-MAIL: FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

WWW.CIEP.BE

Dates à épingler

CONSEIL MONDIAL DE LA JOC INTERNATIONALE

Le Conseil Mondial de la JOC Internationale (JOCI) aura lieu du 29 septembre au 12 octobre en Inde (Thanjavur) autour du thème: «**Agir ensemble pour l'avenir du travail**».

DÈS À PRÉSENT, VOUS POUVEZ PARTICIPER ET RÉAGIR AU FORUM MIS EN PLACE SUR LE SITE DE LA JOCI [HTTP://JOCI.ORG](http://joci.org)

«LES MOTS BLEUS... CEUX QUI NE RENDENT PAS LES GENS HEUREUX»

Journée d'actualité politique du CIEP

Avant les élections régionales et européennes, le CIEP vous invite à vous pencher sur le discours public de la droite libérale, en distinguant les mots et ce qu'ils recouvrent. Pour mesurer l'écart entre ce qui nous est présenté et les intérêts représentés...

PROGRAMME PROCHAINEMENT ACCESSIBLE EN LIGNE SUR WWW.CIEP.BE
 INFOS PRATIQUES: 20 MARS 2009 À L'INSTITUT CARDIJN DE LOUVAIN-LA-NEUVE
 RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: SECRÉTARIAT CIEP AU 02/246.38.41
 MAIL: FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

A L'ÉCOLE DES FAMILLES

Lever les malentendus pour comprendre et être compris

Organisée par la CGÉ(ChanGements pour l'égalité) et le CIEP-MOC, cette journée d'études est centrée sur les relations entre les familles des milieux populaires et l'école. Les objectifs poursuivis sont de mieux connaître les familles des milieux populaires, de favoriser le dialogue entre l'école et ces familles, et enfin de croiser les regards sur la question entre l'école et les associations. Le souhait est de rassembler des acteurs de l'école et du monde asso-

ciatif autour du thème afin de rendre plus présents le vécu, les attentes, les manières de comprendre et de s'investir des familles populaires dans les réflexions des acteurs éducatifs.

INFOS PRATIQUES: 7 MARS 2009 À ISFSC (INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION SOCIALE ET DE COMMUNICATION) RUE DE LA POSTE 111 1030 BRUXELLES
 RENSEIGNEMENTS: NICOLE TINANT (CIEP) AU 02/246.38.49
 MAIL: NICOLE.TINANT@CIEP.BE
 INSCRIPTION: SECRÉTARIAT CIEP AU 02/246.38.41
 MAIL: FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

SEMAINE SOCIALE WALLONIE-BRUXELLES 2009

Sur le thème de la globalisation et des alternatives de développement

PROGRAMME PROCHAINEMENT ACCESSIBLE SUR WWW.FTU.BE
 INFOS PRATIQUES: LES 16 ET 17 AVRIL 2009 AU CEME À CHARLEROI
 RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: SECRÉTARIAT FTU AU 02/246.38.51
 MAIL: SECRETARIAT@FTU.BE



Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25
 1400 Nivelles
 067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
 02/508.89.60

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
 071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
 083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:
 rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
 064/23.80.20
Mons:
 rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
 065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:
 av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
 7500 Tournai
 069/88.07.64
Ath:
 rue de Gand, 28 - 7800 Ath
 068/84.34.31
Mouscron:
 rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
 056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:
 rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
 04/232.61.61
Huy:
 av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
 085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
 063/21.87.33

NAMUR

place l'Illon, 17 - 5000 Namur
 081/22.68.71

VERVIERS

rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers
 087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19
 4700 Eupen
 087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique